

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire

Déclaration du groupe de la CGT

L'efficacité énergétique, qu'il ne faut pas confondre avec la sobriété énergétique, même si elle ne l'exclut pas, vise à « l'amélioration des usages de l'énergie ».

Elle représente un intérêt majeur dans plusieurs domaines :

- il s'agit d'une authentique ressource énergétique. À l'horizon 2020, elle pourrait constituer la principale source d'énergie domestique ;
- elle repose sur les ressources propres à notre pays et n'aggrave pas sa dépendance à l'extérieur, pas plus que sa balance des paiements. Elle est donc susceptible d'accompagner une politique de développement humain durable, respectueuse des préoccupations environnementales ;
- elle représente un gisement important d'emplois de tous statuts et de tous niveaux de qualifications, à condition de doter la filière d'une véritable culture du « travailler ensemble », du dialogue social et de la recherche de valorisation de la qualité de l'emploi. Favoriser un réel accès à la formation professionnelle de tous les acteurs de la filière, qu'ils soient artisans ou salariés, est à la fois une condition de réussite de l'ambition et un atout pour la performance technique et la capacité d'innovation de la filière.

D'ores et déjà, l'amélioration énergétique des logements existants est l'une des rares activités où l'emploi a continué de progresser (+ 7,4 % entre 2010 et 2012). L'avis évalue à une échelle de 100 à 150.000 le volume d'emplois nouveaux qui découleraient de la prise en compte de cet enjeu. Dans le tertiaire professionnel, l'industrie, l'agriculture, l'efficacité énergétique peut constituer un véritable moteur de développement.

À juste titre, l'avis recommande « la réalisation d'une étude macro-économique sur le potentiel de la filière qui inclut tous les facteurs : l'augmentation prévisible des coûts de l'énergie, l'impact en matière d'emplois ainsi que les coûts évités dans d'autres secteurs ».

Ainsi, en ce qui concerne la précarité énergétique, il serait bon de changer de regard et de considérer les efforts à réaliser, non seulement comme des exigences de solidarité mais aussi comme des investissements d'avenir ayant un effet positif en matière d'emplois, d'activité économique et de bien-être durable de la population.

C'est aussi dans ces termes que doivent se mettre en place sans délai des politiques publiques plus résolues et plus cohérentes, aussi bien dans le domaine financier que réglementaire.

La CGT a voté l'avis.